

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 30.08.2024

Visible par le public jusqu'au: 30.08.2027

Numéro de publication: BA-VS05-0000010845

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Aménagement d'un écopoint, Chamoson

Titre du projet de construction

Aménagement d'un écopoint

Numéro pour consultation eConstruction

5d561a15

Requérant(e)

Commune de Chamoson

Auteur(e) de plans

Grégoire Savioz

Auteur(e) de plans - Entreprise

SD Ingenierie Sion SA

Parcelle

Parcelle 8024, No Folio 42, Lieu-dit La Plantô

Coordonnées

1'115'434 2'584'301

Propriétaire

Commune Chamoson

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de constructions et d'installations publiques B

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion

soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 30.09.2024